

Directives rédactionnelles de la publication en ligne de Recherche Agronomique Suisse

État au: 15.10.2019

Rédaction **Recherche Agronomique Suisse**, Tioleyre 4, case postale 64,
1725 Posieux, e-mail: info@rechercheagronomiquesuisse.ch
Internet: www.rechercheagronomiquesuisse.ch;
www.agrarforschungschweiz.ch Tél. +41 58 466 72 21

Généralités

But

Publication en ligne et en libre accès de la revue *Recherche Agronomique Suisse / Agrarforschung Schweiz* sur le site Internet www.rechercheagronomiquesuisse.ch / www.agrarforschungschweiz.ch. Les organes responsables sont des institutions partenaires du système de connaissances agricoles. L'objectif principal de la revue est de transférer à son public cible des connaissances issues de la recherche agronomique ainsi que des informations scientifiques fondées. La publication s'adresse aux spécialistes, décideurs et vulgarisateurs du secteur agroalimentaire suisse.

Articles

Les articles publiés en ligne par *Recherche Agronomique Suisse / Agrarforschung Schweiz* présentent des travaux de recherche dans les domaines de l'agronomie, des sciences alimentaires et des sciences de l'environnement.

• Article scientifique

Contenu: article scientifique détaillé (structure voir chapitre «Propriétés et structure des articles»)

Public cible: chercheurs-euses et spécialistes des domaines spécialisés concernés

Langue: l'article est publié dans sa langue originale (allemand, français, italien ou anglais). Il peut éventuellement être traduit en plusieurs langues

• «Policy Brief»: synthèse de l'article scientifique, agréable à lire

Contenu: problématique, contexte et conclusion/résultats (urgence, pertinence, alternatives, facteurs de décision) (structure cf. chapitre «Propriétés et structure des articles»)

Public cible: décideurs, personnes actives dans le transfert des connaissances dans l'administration, la politique, l'enseignement, la vulgarisation, les offices et organisations du milieu agricole.

Langue: langue originale et traduction en allemand, français et anglais

Forme de publication/diffusion

- Publication en ligne et en libre accès sur le site Internet www.rechercheagronomiquesuisse.ch www.agrarforschungschweiz.ch
- Publication chronologique des articles produits par les différentes institutions partenaires
- Newsletter RAS/AFOS aux abonné-e-s intéressés (www.agrarforschungschweiz.ch/newsletter)

Propriétés et structure des articles

Article scientifique

Les articles scientifiques sont des premières ou des deuxième publications. Ils s'adressent aux chercheurs-euses et aux spécialistes des domaines spécialisés concernés.

Titre

Le titre doit être bref, attrayant et informatif (max. 85 caractères, espaces compris). Des termes tels que «description», «analyse» ou «rapport», etc., sont superflus. Le titre doit correspondre au sujet et ne pas évoquer plus que ce qui est contenu dans le texte. Il ne faut pas utiliser de termes étrangers nécessitant une explication. Les sous-titres et les «histoires à tiroirs» sont à bannir. Supprimer cette phrase ?

Auteur-e-s

Les prénoms et les noms de famille doivent toujours être écrits en toutes lettres:

Ueli Wyss¹, Bernard Jeangros² et Volker Prashun³

¹Agroscope, 1725 Posieux, Suisse

²Agroscope, 1260 Nyon, Suisse

³Agroscope, 8046 Zurich, Suisse

Renseignements: Ueli Wyss, e-mail: ueli.wyss@agroscope.admin.ch

Résumé

Le résumé est rédigé de manière à pouvoir être repris sans modification majeure dans les banques de données. Il est contient le sujet de l'article et les principaux résultats. Les renvois à des figures, à des tableaux ou à une bibliographie ne sont pas admis. Ne mentionner que ce qui est ensuite présenté dans l'article. Le résumé doit pouvoir être lu pour lui-même. Les spécificités suisses doivent être expliquées aux lecteurs-trices étrangers. Ne pas citer de sources bibliographiques et ne pas utiliser d'abréviations.

3–5 mots-clés (keywords) en anglais sont obligatoires.

Contenu et articulation

Le contenu doit se limiter à un sujet clairement délimité; il faut tenir compte uniquement des aspects essentiels. L'article doit être articulé clairement. On applique la structure suivante aux articles scientifiques: Introduction – Matériel et méthode – Résultats et discussion – Conclusions.

Les paragraphes (résultats, discussion, etc.) peuvent être séparés par des intertitres informatifs (max. 50 signes, espaces compris), destinés à attirer l'attention des lecteurs-trices pressés sur le contenu du paragraphe. La rédaction se réserve la possibilité d'insérer des intertitres plus parlants ou nécessaires pour des raisons graphiques, et de raccourcir les intertitres trop longs.

La description des essais doit être séparée clairement du reste du contenu et limitée au minimum indispensable (chapitre à part ou encadré). Les résultats et la discussion doivent être clairement séparés.

Les conséquences ou recommandations pour la pratique doivent autant que possible être mises en évidence. Une bonne lisibilité est nécessaire pour accrocher les lecteurs-trices.

Remerciements

Des remerciements sont possibles seulement en cas de soutien financier et de collaboration technique importants.

Bibliographie

Les sources bibliographiques sont obligatoires. La liste est dressée par ordre alphabétique des auteur-e-s (cf. chapitre «Aspects techniques»)

Photos

Une photo attractive et représentative par article, en grand format, est obligatoire et doit être placée au début de l'article. La légende de la photo doit transmettre des informations importantes. Dans le texte de l'article, le renvoi à une photo prend la forme suivante: figure 1 ou (fig. 1). Toutes les photos doivent être numérotées, citées dans le texte et la source doit être indiquée.

Graphiques, infographies et tableaux

Un article scientifique comprend au maximum huit graphiques simples. Si les graphiques sont complexes, leur nombre sera réduit en conséquence. Les graphiques, infographies et tableaux doivent être fournis sous forme de documents originaux ou sous forme de fichiers séparés (Excel, Powerpoint, etc.).

Les figures, tableaux et graphiques sont accompagnés d'un titre/légende. Ils doivent être lisibles pour eux-mêmes et compléter le texte sans répéter les informations. Des légendes détaillées facilitent le survol du texte par les lecteurs-trices pressés. Il ne faut pas concevoir des graphiques surchargés et des tableaux trop longs. Il faut en outre renoncer aux tableaux et aux illustrations lorsque l'essentiel peut être expliqué en quelques mots dans le texte. À l'inverse, des données expérimentales peuvent être résumées plus facilement dans un tableau que dans un texte.

«Policy Brief» – résumé relatant des faits

Le «Policy Brief» est un résumé de l'article scientifique relatant des faits précis et qui est agréable à lire. Il s'adresse aux décideurs politiques et aux personnes chargées du transfert des connaissances dans les offices cantonaux, les associations et organisations du secteur agroalimentaire.

Il résume les travaux scientifiques complexes de manière à ce que les lecteurs-trices saisissent rapidement le cœur du sujet, son contexte, sa pertinence, les recommandations possibles, les conclusions et leur permette de se faire une opinion ainsi que de prendre des décisions. Il se compose des éléments suivants:

Titre:

- Contient un message clair et concret qui retient l'attention des lecteurs-trices.
- Longueur: 30 à max. 90 caractères (espaces inclus)

Lead

- 1–3 phrases qui suscitent l'envie de continuer la lecture
- Longueur: 150 à max. 250 caractères (espaces inclus)

Graphique ou image

- 2–3 photos ou illustrations avec légende
- Transmet avec le titre et le lead un message
- Format paysage, rapport largeur/hauteur 3:2 ou 4:3, ≥ 300 dpi (env. 14 cm x 10 cm)
- Format: jpg, gif ou png; le nom de l'auteur-e de la photo doit être cité

Texte principal

Contenu:

- Conclusion et recommandations (longueur: 600–700 caractères, espaces inclus)
- Informations contextuelles: description du problème, brève mise en situation dans le contexte général (question: pourquoi ce sujet est-il important?), principaux résultats et connaissances acquises (longueur: 1500–3000 caractères, espaces inclus).

Aspects organisationnels

Remise du manuscrit

Le manuscrit ou l'article scientifique complet doit être envoyé dans la langue originale (allemand, français, italien ou anglais) accompagné d'un «Policy Brief» traduit en allemand, en français et en anglais à l'adresse suivante agrarforschungsschweiz@agroscope.admin.ch.

La rédaction se réserve le droit de retourner à l'auteur-e les manuscrits ne correspondant pas aux présentes directives à des fins d'adaptation. Par ailleurs, les articles ne convenant pas au lectorat défini plus haut ou abordant des thèmes externes à ceux de la revue peuvent être refusés.

Validation des articles en format PDF

L'auteur responsable de l'article est également responsable de la validation de l'article en format PDF. Les corrections doivent être effectuées conformément aux règles du Guide du typographe.

Aspects techniques

Article scientifique

Nombre de caractères

22 000 caractères (espaces, tableaux, figures et bibliographie compris).

Titre

- Titre principal: sur deux lignes, max. 85 caractères, espaces compris
- Intertitre: sur une ligne, max. 50 caractères, espaces compris

Résumé

- 1200–1500 caractères, espaces compris

Graphiques

- Des graphiques très lisibles en couleurs sont souhaités.

Formats:

- Excel: utiliser la police Arial pour les textes des graphiques. Si possible utiliser des couleurs, mais pas de dégradés.
- EPS: graphiques en format vectorisés. Si possible ne pas convertir les textes en chemin.
- AI (Adobe Illustrator): graphiques en format vectorisé. Si possible ne pas convertir les textes en chemins.
- PDF: toujours incorporer les polices utilisées. Utiliser le standard PDF X-3.
- PowerPoint: utiliser la police Arial pour les textes des graphiques. Si possible utiliser des couleurs, mais pas de dégradés.

Photos

- Les photos doivent être d'une résolution suffisante (300 dpi min.) et bien contrastées.
- Envoyer les photos aux formats tif, pdf ou jpg.

Unités de mesure

Le Système International d'Unités (SI) est utilisé pour les unités de mesure.

Chiffres et nombres

- De 1 à 12, en toutes lettres si le nombre n'est pas accompagné d'une unité de mesure.
- La virgule sépare les décimales du nombre entier (3,5 g; 2,350 km).
- Pour les séparations non décimales, on utilise un point (3.5.90).
- Mettre un espace entre le nombre et le symbole %: 13 % ou –13 %; le signe pour cent repoussé à la ligne suivante est corrigé lors du bon à tirer.
- Les multiples et autres énoncés numéraux s'écrivent avec un chiffre: 8^e, 80^e anniversaire, 19 ans, semaine des 40 heures, etc.
- Nombres: 10 000, 4 500
- Les francs s'abrègent fr. (sauf s'il s'agit de devises – CHF).

Bibliographie

Livres:

Obst A. & Paul V. H., 1993. Krankheiten und Schädlinge des Getreides. Verlag Th. Mann, Gelsenkirchen-Buer. 184 p.

Chapitre d'un livre:

Lefohn A. S., 1992. The characterization of ambient ozone exposures. In: Surface levels ozone exposures and their effects on vegetation (Ed. A.S. Lefohn). Lewis Publishers, Chelsea, MI, 31–92.

Articles de revue:

Dewes T., Ahrens E. & Koch C., 1993. Stickstoff-Eintrag und -Verbleib im Boden unter offenen und abgedeckten Mistmieten. Z. Acker- und Pflanzenbau 170 (2), 73–144.

Articles d'une revue en ligne:

Straumann F., 2004. Blütenpflanzen als «Starthelfer» für Farne. NZZ-Online. Accès: <http://www.nzz.ch/2004/04/21/ft/page-article91KA0.html> [22.4.2004].

Site Internet:

Agroscope, 2015. Gute landwirtschaftliche Einkommen 2014. Accès: <http://www.agroscope.admin.ch/aktuell/00020/index.html?lang=de&msg-id=58580> [1.10.2015].

Citation dans le texte:

- Pour un auteur: Rosati (1990) a estimé...
- Pour deux auteurs: Obst et Paul (1993) ont étudié... (Rosati 1990; Obst et Paul 1993)
- Pour trois auteurs et plus: Dewes *et al.* (1993) ont montré... (Dewes *et al.* 1993)